
REPUBLIQUE FRANCAISE

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121.10 – 2121.11 et 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la Commune de SEYSSINET-PARISSET
se tiendra le 11 avril 2022 à 18 h 30**

Salle André FAURE – Place André Balme

**Retransmission de la séance en direct
sur Facebook et le site internet**

<https://www.ville-seyssinet-pariset.fr/>

Fait à Seyssinet-Pariset, le 4 avril 2022

Le Maire,



Guillaume LISSY

Une interruption de séance sera prononcée pour l'intervention de M. GUERRERO, Vice-président chargé des finances, de l'évaluation des politiques publiques et du dialogue de gestion à Grenoble-Alpes Métropole au sujet la présentation du budget primitif 2022 et du Plan Pluriannuel d'Investissement de la Métropole.

ORDRE DU JOUR

RESSOURCES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 février 2022
- Compte-rendu des décisions du maire
- Délibération cadre « Evaluation des politiques publiques »

RESSOURCES HUMAINES

- Délibération portant création et rémunération des emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité, annule et remplace la délibération n°093 du 18 octobre 2021
- Modification du tableau des emplois

REPUBLIQUE FRANCAISE

- Modification du Tableau des emplois suite réussite concours

COMMANDE PUBLIQUE

- Accord-cadre à bons de commande : entretien des espaces verts – Lot n°01 : Entretien des sols, des plantations et du cimetière – Lot n°02 : Elagage et abattage

FINANCES

- Transmission dématérialisée en Préfecture des documents budgétaires – Avenant à la convention
- Etalement des charges dommages-ouvrages
- Exercice 2022 – Décision Modificative n°01

URBANISME ET TRAVAUX

- Désaffectation de trois logements vacants sis 9 allée des Balmes, maternelle Vercors

TRANSITION VILLE DURABLE

- Plan de protection de l'atmosphère *(le texte de cette délibération sera mis à disposition sur table le jour du conseil municipal)*

EMANCIPATION

- Subvention aux associations culturelles et aux associations exerçant leur objet dans le milieu éducatif
- STREET ART FESTIVAL : autorisation du maire de déposer des demandes de déclarations préalables de travaux pour la réalisation de fresques

INTERPELLATION CITOYENNE
